



APPEL À CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ.



Le Collège communal annonce le **renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité** en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° Une répartition géographique équilibrée ;
- 3° Une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° Une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature (disponible sur www.waimes.be ou à l'Administration Communale – Service Urbanisme) contient :

- 1° Les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° Parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants :

du 17 février au 18 mars inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : Service Urbanisme, Place Baudouin 1, 4950 WAIMES.
- soit par courrier électronique : urbanisme@waimes.be
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée au Service Urbanisme – Place Baudouin, 1 – 4950 Waimes - 080/68 91 64 - urbanisme@waimes.be.

Le Directeur général,
Raphaël GREGOIRE



Le Bourgmestre,
Eugène WANSART